

AVIS INTERNET

Paris-La Défense, le 11 juin 2026

Objet : Changement sur le FCP « AXA IM EUROPE SHORT DURATION HIGH YIELD » géré par la société de gestion BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe à compter du 17 juin 2026.

| Parts | ISIN |
|-------|--------------|
| A | FR0012903276 |
| A | FR0012927184 |
| I | FR0012927192 |

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement (ci-après le « **FCP** »), géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (ci-après la « **Société de gestion** ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du 17 juin 2026, la Société de gestion a décidé de procéder à la modification du paragraphe relatif aux modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables.

Désormais, la fréquence de distribution des parts de distribution pure sera rédigée comme suit :

« Les Sommes Distribuables sont distribuées dans les limites suivantes :

- *le résultat net est intégralement distribué, aux arrondis près,*
- *les plus-values nettes réalisées peuvent être, sur décision de la société de gestion, partiellement ou intégralement distribuées.*

Les Sommes Distribuables non distribuées seront inscrites en report.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision de la société de gestion et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision ».

Cette modification intervient afin d'harmoniser la rédaction de la fréquence de distribution des Part de distribution pures telle qu'elle apparaît dans les statuts, avec celle du prospectus.

Cette modification prendra effet le 17 juin 2026.

* * *

Les autres caractéristiques des FCP demeurent inchangées. Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'aura aucun impact sur votre FCP que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) de votre FCP.

La documentation réglementaire actualisée des FCP (DIC, prospectus, règlement, annexe précontractuelle) est disponible sur le site internet : <https://funds.axa-im.com/>, ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou distributeur sur vos placements.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable
investor for a
changing world